

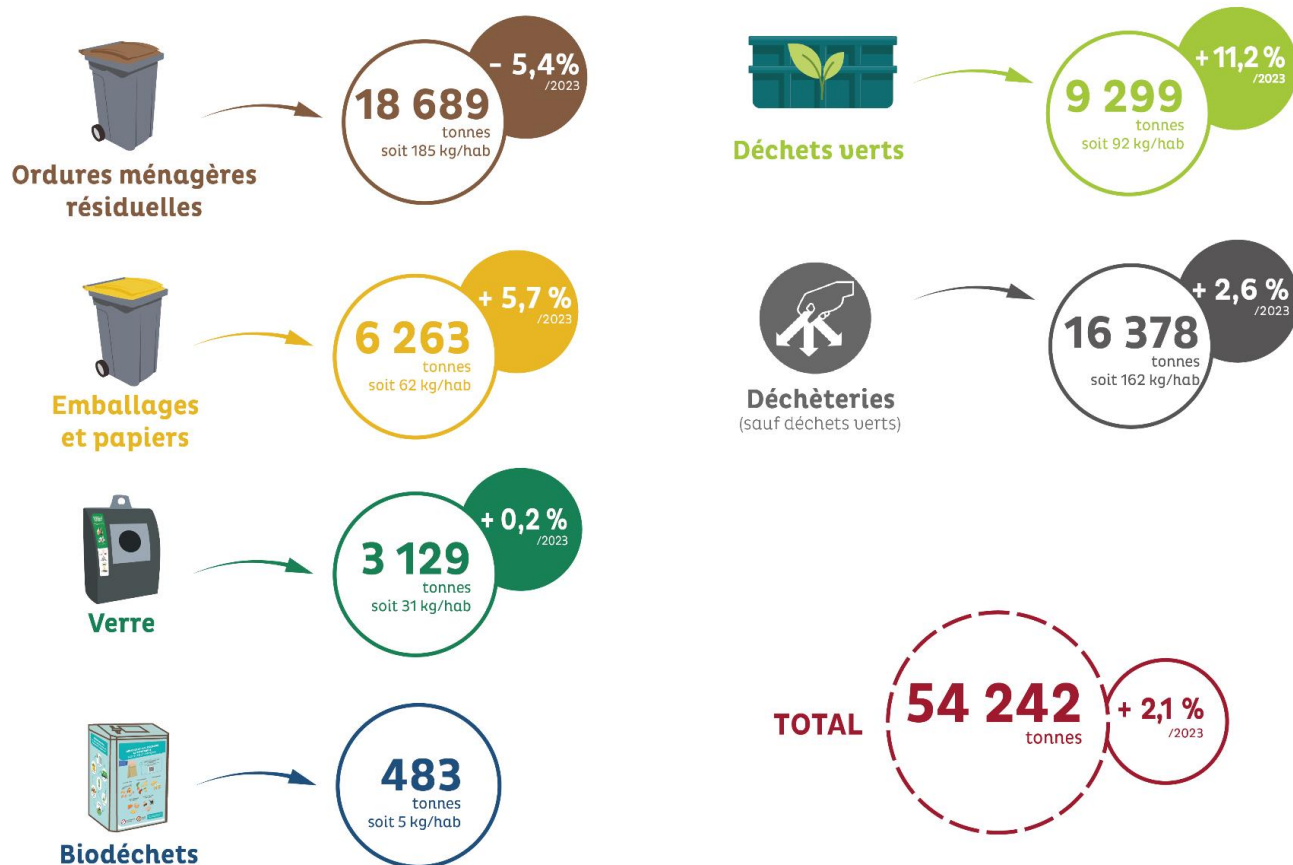
COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DES MAIRES ET RÉFÉRENTS DÉCHETS 27 février 2025

Le support de la présentation et l'ensemble des documents sont disponibles sur l'espace référents déchets du site du Grand Belfort à l'adresse suivante :

<http://www.grandbelfort.fr/dechets-menagers/espace-reserve-aux-referents-dechets/actus.html>

I. Bilan 2024

a. Tonnages collectés



Nous constatons la poursuite de la baisse sur les ordures ménagères résiduelles, ce qui est une tendance conforme à nos objectifs. La collecte des emballages et cartons progresse aussi significativement, tendance positive traduisant les effets de l'extension des consignes de tri mise en place début 2023. Les déchets verts augmentent nettement de plus de 11% du fait des conditions météo, confirmant ainsi le sujet de la nécessaire maîtrise de

leur collecte. Une timide amélioration de la collecte du verre est également à noter. Le total étant légèrement à la hausse par rapport à l'année dernière.

La quantité de déchets par habitant a légèrement baissé au global sur les 2 dernières années (-3 kg/habitant/an) mais c'est sur les OMR que le résultat est le plus significatif où l'on constate une baisse de **-25kg/hab/an** depuis 2022. Toutefois le potentiel de réduction des OMR reste important avec près de 70% du bac marron qui pourrait être mieux valorisé : Adoptons les bons gestes pour réduire, mieux trier, réemployer et recycler. Nos actions se concentreront donc sur les flux qui sont le plus en écart par rapport aux objectifs visés par la feuille de route.

La valorisation réalisée est intéressante, et les mesures prises en 2024 devraient permettre de significativement diminuer l'élimination (enfouissement/stockage) en 2025. Tout l'enjeu étant d'amener le plus de déchets vers les étages supérieurs de la pyramide.

b. Tri à la source des biodéchets

Ce sont en moyenne **7,1 kg par habitant** qui ont été collectés en 2024 ce qui traduit une dynamique positive et on constate de plus que le volume moyen collecté chaque semaine augmente. La croissance sur les deux premiers mois de l'année 2025 sur les deux premiers mois permet déjà de dépasser les 50 tonnes mensuelles, ce qui laisse présager des résultats annuels encourageants et conformes à nos prévisions.

Il est important de noter que le volume collecté dans les bornes ne représente pas la totalité des biodéchets triés par les usagers, notamment pour tous ceux qui utilisent un composteur et une part considérable n'est pas directement comptabilisée, bien que l'on retrouve indirectement cette indication dans la baisse des OMR.

c. Actions de prévention des déchets

Les actions de prévention ont continué à un rythme important notamment vers les écoles (**plus de 2500 élèves ont été sensibilisés en 2024**), les collectifs et les professionnels qui font l'objet d'actions spécifiques au regard des nouvelles réglementations. Depuis peu, nous proposons également des escape games et 35 sessions ont déjà été réalisées en 2024. Pour rappel, le lien pour programmer une intervention dans les écoles : <https://grandbelfort.fr/sensibilisations-ecoles.html>

Les actions de communication et la présence aux événements restent soutenues, à l'exemple de la Semaine Européenne de Réduction des Déchets. Tous les canaux de diffusion et supports de communication du Grand Belfort sont mobilisés : réseaux sociaux, magazine, site internet, affichage, presse locale, radio, etc.

Les **contrôles sont principalement axés sur le bac brun** (OMR) car l'enjeu du tri passe vraiment par la maîtrise du contenu de ces bacs. **Une amélioration du geste de tri aura des impacts positifs sur tous les autres flux.** Par ailleurs, nous constatons dans l'ensemble un bon respect du geste de tri dans le bac jaune.

d. Qualité de service

La qualité des tournées s'est fortement améliorée avec une **diminution de 90% du nombre d'annulations des tournées**, déjà en amélioration entre 2023 et 2024. Des mesures organisationnelles et palliatives ont été mises en place permettant d'absorber au maximum un nombre limité d'aléas. En 2025, la marge de manœuvre sera réduite mais le maximum sera fait pour retrouver cette souplesse.

Côté sollicitations des usagers, la répartition des réclamations reste globalement identique à celle de 2024, on note cependant une diminution du nombre de débordements de PAV alors que le nombre de ceux-ci ont augmenté de 10%.

2. Actualités et projets divers

a. Gestion des déchets verts dans les communes

La prestation de broyage des déchets verts est en place et ce sont déjà **20 sessions réalisées pour 8 communes** qui en ont bénéficié. Il est important de pouvoir développer le recours à cette pratique afin d'améliorer la maîtrise de ce flux et des coûts de traitement associés.

Du broyat et du compost sont désormais mis à disposition des communes qui le souhaitent. Pour rappel, la procédure de réservation est en ligne et sur l'espace référent déchets : <https://www.grandbelfort.fr/broyage-vegetaux.html>

b. Déchèteries

Dans le cadre de l'amélioration de la valorisation de nos déchets, de nouvelles filières de tri ont été mises en place :

- Extincteurs et cartouches de protoxyde d'azote
- Films et bâches plastiques,
- Polystyrène
- Petits flux : stylos, cartouche d'encre, bouchons lièges et plastiques...
- Réemploi destiné à la SPA (couvertures, objets animaliers...)
- Palettes,
- Plastiques durs
- Articles sport et loisirs
- Articles bricolage et jardin (yc thermique)

D'autres flux viendront s'y ajouter prochainement en plus de ceux prévus dans les nouvelles REP : jouets, matériaux de construction (plâtre, laine de verre et laine de roche).

La déchèterie de Chatenois-les-Forges a été rénovée en fin d'année, permettant plus de sécurité et d'espace pour les usagers, tout en prévoyant l'évolution attendue des REP et les nouveaux flux.

c. Changement de fréquence des collectes

Le déploiement de l'extension des consignes de tri, puis de la collecte à la source des biodéchets ainsi que la baisse des tonnages OMR et l'augmentation des emballages rendaient

nécessaire l'évolution des fréquences de collecte. Depuis début 2025, **la fréquence de collecte des flux jaune et brun est inversée** (dans les communes hors Belfort). Le bac jaune sera collecté toutes les semaines et le bacs bruns une semaine sur 2.

1 par semaine 1 toutes les 2 semaines



Nous comptons sur votre soutien pour assurer le bon relais de ces changements le moment venu et bien sensibiliser les usagers car le respect des règles de tri sera d'autant plus nécessaire, surtout pour les usagers qui auraient des difficultés avec les bacs bruns. Pour rappel, 70% du volume des OMR ne devrait pas être dans le bac brun.

Depuis la mise en place de cette mesure, nous constatons déjà une **baisse de 13% des OMR** entre les mois de janvier 2024 et janvier 2025, à suivre.

d. Visites d'installations

Lors de la visite du centre de tri de Pfastatt en janvier, **59 élus et référents** ont participé pour découvrir ce que deviennent les déchets. **Plus de 120 élèves** de l'agglomération ont commencé à faire de même.

D'autres visites seront programmées dans le second semestre, et il est notamment envisagé les sites de traitement du verre, l'incinérateur de Bourogne, une plateforme de compostage et celle de méthanisation.

e. Appel à projets CITEO « Hors Foyer »

L'appel à projets s'est terminé le 1er octobre 2024 et le projet du Grand Belfort a été retenu avec une subvention de 6000€. Toutefois cette subvention est conditionnée à un engagement de durée impliquant le contrat de valorisation des matériaux (de l'ordre de 1,5 M€). Au regard des enjeux et des montants financiers attribués, il est préférable de ne pas s'engager dans l'AAP afin de conserver toutes les marges de manœuvres possibles pour le contrat principal par la suite.

f. Nouveaux outils

De nouveaux formulaires et un nouveau site « boîte à outils » est mis à disposition des communes, des référents déchets **et des personnels enseignants/périscolaires**. Cela permettra d'accéder à l'ensemble des formulaires, ressources et de faire toutes les demandes d'intervention de façon beaucoup plus simple et standardisées. Le site est accessible à cette adresse : <https://sites.google.com/view/gbca-dechets> De nouveaux outils seront ajoutés au fil de l'eau.

g. Financement du service

Les éléments importants à noter suite au dernier Conseil Communautaire : évolution du taux de la TEOM qui passe à 10,1% (hausse de 0,3 points). Pour rappel, la TEOM n'avait pas évolué depuis 2016 (malgré l'inflation, les crises mondiales et leurs impacts sur les marchés et les chaînes logistiques...).

Cette hausse s'explique par la mise en place de la collecte des biodéchets / fréquence jaune, l'augmentation conséquente des coûts de traitement (dont l'incinération à +30% depuis 2020 représentant 50% des coûts techniques), la baisse des recettes (revente des matériaux), des effets financiers liés au report d'investissements déjà engagés et des impacts de mesures nationales concernant la masse salariale.

A noter que malgré cela, le budget « technique » du traitement des déchets (tous les coûts techniques, de collecte et de traitement hors investissements, hors masse salariale) ont tout de même diminué de 2% depuis 2020, signe d'une efficacité dans les mesures prises ayant permis d'absorber toutes les hausses sur la période et cela tout en déployant tous les projets prévus sans baisse de la qualité.

La meilleure mesure d'économie étant le tri, il est impératif de progresser sur ce sujet : le coût du mauvais tri des emballages et du verre qui sont mis dans le bac brun représentent à eux seuls 1,2 M€.

3. Réseaux des référents déchets

- **Accompagnement des services techniques / mairies** : ne pas hésiter à nous solliciter pour toute problématique particulière. Notamment en cas de volume important, nous prévenir en amont car cela peut saturer les déchèteries.
- **Sensibilisations, événements, réunions élus ou usagers...** : nos équipes et les membres de l'encadrement sont à votre disposition pour intervenir si vous souhaitez aborder la thématique déchets dans vos communes. Animations prévues ou récurrentes : nous informer aussi tôt que possible afin de pouvoir améliorer la gestion du planning et adapter notre animation.
- **Mise à jour des coordonnées des référents déchets** : Un changement de référent ? Pensez à informer la DPVD par mail : dechets@grandbelfort.fr
- **Ajout d'un formulaire pour mise à disposition de bacs pour manifestations** : il est important de bien l'utiliser svp. Accessible via l'espace référent déchets : <https://www.grandbelfort.fr/prevention-et-valorisation-des-dechets/espace-reserve-aux-referents-dechets/demande-de-bacs-pour-manifestation.html>

4. Questions diverses

Les questions relatives à des cas particuliers propres à une commune seront traitées par nos équipes qui reviendront vers vous directement.

- **Déjections canines sur les trottoirs : demande de mise à disposition de distributeurs de sacs ?**
Ce sujet relève de la compétence relative à la propreté urbaine et de la responsabilité des communes. Le Grand Belfort ne peut intervenir directement. Toutefois la Ville de Belfort dispose d'une expertise sur le sujet, et vous pouvez vous rapprocher de la direction du Cadre de Vie pour avoir des éléments précis ou des exemples.
- **Textiles : le dépôt est-il possible pour des vêtements abimés ?**

Oui c'est possible, ils doivent simplement être propres et non souillés.

- **Pourquoi ne pas orienter le broyat pour le brûler dans les chaufferies (exemple vu dans une autre région) ?**

Les chaufferies nécessitent des autorisations et il faut que des conditions soient remplies, par ailleurs le broyat sous la forme telle que nous la produisons n'est pas « qualitatif » et ne répond pas aux critères requis, notamment en terme de densité calorifique. Cela peut conduire à des problématiques techniques importantes, encrassement des corps de chauffe etc... Ce n'est donc pas souhaitable à ce stade.

- **Broyat : uniquement pour les déchets verts des communes ? Ce n'est pas pour les particuliers ?**

Le service n'est pas proposé directement au particuliers (c'est le travail des entreprises de paysagisme), mais il est par exemple possible d'organiser un regroupement au niveau de la commune qui le gèrera. Nous interviendrons alors à la demande de la commune.

- **Pourquoi ne pas remplacer les bouteilles en plastique par des bouteilles en verre consigné ?**

C'est une idée intéressante mais qui ne dépend pas du Grand Belfort. Par ailleurs le système de la consigne est actuellement en test dans certaines régions de France avant un éventuel déploiement au niveau national. Toutefois aujourd'hui, cela pose des questions sur l'équilibre financier des collectivités notamment au regard de la perte de recettes associée.

- **Collecte de stylos : les feutres et surligneurs aussi ?**

Oui tout à fait et également les tubes de colle en bâton, rubans correcteur...)

- **Collecte de bouchons : ceux en « liège » synthétique sont-ils aussi repris ?**

Oui tout à fait.

- **Inversion de fréquences de collectes : pourquoi une collecte des bacs jaunes une fois par semaine alors qu'ils ne se remplissent pas plus ?**

Ce n'est pas la situation constatée de façon générale, où les bacs jaunes avaient tendance à saturer un peu partout et il y avait une forte demande pour un passage par semaine.

- **Le shingle est-il refusé en déchèterie ?**

En effet, le shingle (composé de bitume généralement utilisé pour produire ces bardeaux de toiture) est susceptible de contenir de l'amiante et n'est donc pas accepté en déchèterie. Des entreprises comme Est Recyclage à Offemont ou Alsadis/Cernay Environnement devraient être en mesure de le reprendre.

- **Les compte-rendus des réunions sont envoyés sous forme papier, ne peut-on pas les digitaliser ?**

Les compte-rendus sont disponible en ligne sur l'espace référents déchets. Toutefois nous avons constaté que la bonne diffusion de l'information dans les communes passe nécessairement par l'envoi de documents papiers.

- **Est-ce que les communes peuvent avoir les résultats après les contrôles des bacs ?**

Oui ils sont systématiquement diffusés.

- **Bacs contrôlés : les communes sont-elles prévenues ?**
Oui les communes sont prévenues en amont. Il y a eu un raté dans l'envoi durant 15 jours récemment.
- **Les radiographies sont-elles reprises en déchèteries ?**
Oui nous avons un bac spécifique pour les radios.
- **Les bacs pour les papiers confidentiels sont-ils toujours en place dans les déchèteries ?**
Oui tout à fait, ne pas hésiter à demander à un agent sur place.
- **Déchèterie de Fontaine : que deviennent les objets en bon état ? Pas de libre-service ?**
Certains objets en bon état sont repris par des associations conventionnées (Ressourcerie 90 notamment). Il n'y a pas de « libre-service », ce point est à l'étude sous une forme différente mais fait l'objet de questions réglementaires à ce stade car la récupération est strictement interdite.

Merci à tous pour votre participation !